

A EE • Falkenplatz 11 • case postale • 3001 Berne

Aux professionnels de la presse écrite et parlée

Berne, 22 février 2012

Communiqué de presse

La commission de l'énergie va de l'avant avec la RPC

Les problèmes liés à la liste d'attente pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté sont enfin sérieusement pris en compte. En effet, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national exige par le biais d'une initiative parlementaire que le supplément destiné à financer la RPC soit augmenté. En même temps, les centrales énergivores doivent être encore moins sollicitées. L'A EE salue cette décision et appelle les chambres et le gouvernement à rapidement mettre fin à un blocage absurde.

Aujourd'hui, 15 000 demandes pour des projets de production d'énergie renouvelable sont sur la liste d'attente pour la RPC. Ce blocage et les incertitudes liées aux conditions-cadres font que les investisseurs renoncent à leurs projets. C'est ainsi que des investissements de plusieurs centaines de millions de francs sont retardés ou tout simplement empêchés.

Compte tenu de l'aggravation de la situation économique, cette situation est pour le moins paradoxale. Or, pour que les investissements dans les énergies renouvelables puissent reprendre, il est urgent d'avoir à nouveau des conditions claires et une certaine sécurité juridique. Un relèvement rapide de la contribution à la RPC est nécessaire pour garantir le développement continu des énergies renouvelables en Suisse et pour mettre un terme à l'actuelle progression par à-coups.

Après cette mesure immédiate, le plafond budgétaire de la RPC doit encore être entièrement supprimé, selon l'A EE. Ainsi, dans les années à venir, des milliers de gigawattheures pourraient être produits avec des énergies renouvelables. A eux seuls, les projets ayant fait à ce jour l'objet d'une demande pour bénéficier de la RPC ont une production escomptée qui dépasse les 8000 GWh. Ils représentent donc près de 15 % de la consommation finale actuelle. Avec eux, les trois plus anciennes centrales nucléaires de Suisse, Mühleberg, Beznau I et Beznau II pourraient être désaffectées. Ce serait là une première contribution décisive en vue de la transition énergétique.



Dans une brochure qui vient de paraître, l'A EE montre pourquoi la rétribution du courant injecté est la solution dont il a été démontré qu'elle était la plus efficace pour encourager les énergies renouvelables. C'est d'ailleurs aussi celle qui est la plus répandue dans le monde. Cette brochure explique en outre comment il pourrait mis un terme à la liste d'attente pour la RPC et comment la Suisse pourrait, avec les bonnes conditions-cadres, réussir le passage vers une production d'électricité 100 % renouvelable.

La brochure «La rétribution à prix coûtant du courant injecté RPC – La transition énergétique peut être financée»

Contact et informations complémentaires:

Stefan Batzli, responsable de la communication A EE: 079 420 46 66

À propos de l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique A EE

L'A EE est l'association faitière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. A ce titre, elle représente les intérêts de quelque 8000 entreprises suisses. Elle s'investit aux niveaux fédéral, cantonal et communal ainsi qu'à l'étranger pour donner à la politique énergétique une orientation favorable au climat, à l'économie et à la population. Cet engagement passe par la promotion de l'énergie solaire, de l'exploitation énergétique du bois et de la biomasse, de la chaleur ambiante au moyen de pompes à chaleur et des énergies hydraulique, éolienne et géothermique. De même, nous nous impliquons en faveur de la rénovation des immeubles et des installations ainsi que dans l'amélioration du rendement des moyens de transport afin d'accroître dans tous les domaines possibles l'efficacité énergétique.